

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERAL DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 79/420 du 7/07/79
/MTJ.DGTFP.DFP.2102

au décret n° 79019/MTJ-SGFPT-DFP du 19.1.1979
portant intégration et nomination de certains
candidats dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Techniques
(Eaux et Forêts) en ce qui concerne Monsieur
NDJOUKILA-MILANDOU Denis.

(/ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

AU LIEU DE :

D.B.

Monsieur NDJOUKILA-MILANDOU Denis, né le 1.2.1951 à Voka (Boko)

LIRE :

D.C.F.

Monsieur MASSINGO-MILANDOU Denis, né le 1.2.1951 à Voka (Boko).

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

BRAZZAVILLE, le 7 JUILLET 1979

Le Ministre de l'Economie
Rurale

Jean ITADI.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre du Travail et
de la Justice, Garde des
Sceaux

Le Ministre des Finances

Victor TAMBA-TAMBA.-

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS :

JORPC
DGTFP.DFP
DFP.BST
D.B.
D.C.F.
M.E.R.
S.G.E.R.
INTERESSE
DOSSIER
SGCM/BC

1
4
1
3
1
1
1
1
3
2